



# HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL

Le 7 avril 2020

## LETTRE OUVERTE AUX GOUVERNEMENTS

Interdire le commerce, les marchés, les transports et la consommation d'espèces sauvages réduirait considérablement le risque d'émergence d'une autre pandémie

A qui de droit :

Tout en comprenant que les pays du monde entier font face aux immenses défis sanitaires et économiques suscités par la pandémie mortelle du COVID-19, Humane Society International demande par la présente à votre gouvernement de jouer un rôle prépondérant afin d'empêcher qu'une pandémie similaire n'émerge à l'avenir.

Le COVID-19, comme le Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) avant lui, est apparu sur les marchés de faune sauvage en Chine. Durant l'épidémie de SRAS en 2002, le gouvernement chinois a fermé les marchés de faune, mais les a rouverts après que l'épidémie ait diminué. Une nouvelle épidémie s'est produite quelques mois après sa réouverture.

Dans les années qui ont suivi, les scientifiques ont averti que les marchés de faune en Chine et dans d'autres pays du monde constituaient des « bombes à retardement » n'attendant qu'une nouvelle combinaison réussie de coronavirus pour déclencher une nouvelle pandémie. Le Livre blanc ci-joint établissant la relation entre les marchés de faune et la pandémie présente des preuves scientifiques de la relation causale entre les marchés de "produits frais" issus d'animaux sauvages et les pandémies zoonotiques. Partout, les sociétés paient le prix fort pour ne pas avoir tenu compte de ces avertissements clairs.

Une nouvelle fois, en réaction au COVID-19, la Chine a temporairement fermé les marchés de faune sauvage (bien qu'une liste particulièrement longue et inquiétante d'espèces soient exemptées, dont beaucoup sont connues pour être porteuses de coronavirus) et a interdit la consommation d'animaux sauvages à des fins alimentaires. Pourtant, ces marchés semblent être en train de rouvrir. Les organisations de protection animale en Chine ont exhorté le gouvernement à étendre l'interdiction pour inclure tous les animaux sauvages commercialisés et consommés à toutes fins, et rendre l'interdiction permanente.

Si aucune action concertée et coordonnée n'est prise pour fermer les marchés de faune sauvage du monde entier, l'émergence future d'une autre maladie issue d'un coronavirus est une certitude. Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, et au regard de l'impact qu'a la pandémie actuelle, Humane Society International exhorte tous les gouvernements à s'engager en faveur d'actions spécifiques :

Celebrating Animals | Confronting Cruelty  
Worldwide

1255 23<sup>rd</sup> St. NW, Suite 450 Washington, DC 20037 [info@hsi.org](mailto:info@hsi.org) [www.hsi.org](http://www.hsi.org)

**Pour les pays ayant des marchés de faune existants :**

1. Décréter l'interdiction immédiate des marchés de faune sauvage, du commerce, du transport et de la consommation d'animaux sauvages pour tous les usages. Ces interdictions devraient inclure les espèces sauvages capturées et les espèces élevées en captivité, celles-ci étant souvent commercialisées ensemble. L'interdiction devrait inclure également l'élevage en captivité d'animaux sauvages à des fins commerciales.
2. Développer des campagnes de sensibilisation à l'adresse du public sur les risques pour la santé humaine liés au commerce et à la consommation d'espèces sauvages.

**Pour tous les pays:**

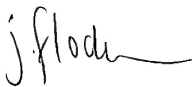
3. Interdire le commerce (y compris l'importation et l'exportation) d'animaux sauvages, en particulier celui des mammifères et des oiseaux, ceux-ci étant porteurs de coronavirus.
4. S'engager à une coordination intergouvernementale inter-institutions facilitant l'échange d'informations et le partage de mesures de politiques publiques, afin d'atteindre l'objectif commun d'éliminer le risque de pandémies de coronavirus associé au commerce et aux marchés de faune sauvage.
5. Créer et soutenir des mécanismes visant à aider les personnes dont les moyens de subsistance reposent sur le commerce, le transport et la consommation de faune sauvage, ou l'élevage en captivité d'animaux sauvages à des fins commerciales, à trouver d'autres moyens de subsistance.

Concernant le point 4, nous notons que l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) a créé un groupe consultatif informel [\[1\]](#) sur le COVID-19 et l'interface homme-animal. Nous demandons instamment aux gouvernements d'officialiser ce groupe, d'y faire participer toutes les agences intergouvernementales compétentes mandatées (y compris l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Commission du Codex Alimentarius)) et d'en définir clairement le cadre, les modalités et le budget afin qu'il puisse fournir aux gouvernements des avis scientifiques sans ambiguïté sur le commerce de faune sauvage et sur la prévention des pandémies.

Humane Society International suggère également de convoquer un groupe intergouvernemental de responsables politiques chargé d'examiner et de mettre en œuvre les mesures politiques nécessaires concernant le commerce d'animaux sauvages et la réduction des risques liés au coronavirus. Bien que les épidémies comme le COVID-19 soient généralement originaires d'un seul pays, leurs impacts sont mondiaux. Une réponse mondiale est donc nécessaire.

Je vous remercie d'avoir pris en considération ces recommandations. Je me tiens à votre disposition par appel téléphonique ou vidéo si vous souhaitez échanger davantage sur ce sujet.

Bien cordialement,



Jeffrey Flocken  
Président  
Humane Society International

[\[1\] https://www.oie.int/en/scientific-expertise/specific-information-and-recommendations/questions-and-answers-on-2019novel-coronavirus/](https://www.oie.int/en/scientific-expertise/specific-information-and-recommendations/questions-and-answers-on-2019novel-coronavirus/)